

NOTRE ENSEIGNEMENT

Au premier plan de ses préoccupations, l'*Action française* place le problème de notre enseignement. Cette importance se détermine par la dépendance de notre intégrité française et catholique de notre système d'éducation et de la méthodologie en usage dans nos écoles. Une question d'une telle complexité suppose nécessairement un ensemble de principes universels. Aussi, adhérons-nous à toute la doctrine du droit social catholique en matière d'instruction publique; nous faisons nôtres les thèses traditionnelles sur les relations de l'Eglise et de l'école, et sur le rôle supplétif de l'Etat; nous nous rangeons de grand coeur du côté des champions de l'école foncièrement religieuse. Notre adhésion à la doctrine catholique n'est pas déterminée par la seule fécondité pratique de telle pédagogie; elle découle, comme un corollaire, de notre conviction qu'un peuple catholique doit orienter ses activités intellectuelles dans le sens de sa foi. Une fois définis nos principes de base qui s'inspirent de la saine philosophie, nous n'en sommes que plus à l'aise pour énoncer notre doctrine concrète.

* * *

L'enseignement primaire a une importance considérable en soi et à cause de son extension. C'est à l'humble école du «rang», c'est à la solide école paroissiale urbaine que l'homme et la femme commencent leur instruction. Fréquentée à l'aube de la vie, son influence